

FICHE D'INSCRIPTION HIVERNALES 2012

Du samedi 18 février à partir de 16 h au samedi 25 février 2012 10 h

A ENVOYER AU SECRETARIAT DU COTEAU FLEURI :

41, RUE MONTPLAISIR
26000 VALENCE

04.71.65.90.11

info@lecoteaufleuri.com
www.lecoteaufleuri.com

Nom :

Prénom :

Sexe : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

Adresse e-mail : @

LISTE DES PARTICIPANTS :

Nom et Prénom	Âge
.....
.....
.....
.....
.....
.....

OPTION CHOISIE	TARIFS	QUANTITE	TOTAL
LOGEMENT DANS LA MAISON FAMILIALE			
<input type="checkbox"/> Chambre classique individuelle	280 € X		
<input type="checkbox"/> Chambre classique couple	480 € X		
<input type="checkbox"/> Chambre confort individuel	380 € X		
<input type="checkbox"/> Chambre confort couple	580 € X		
<input type="checkbox"/> Enfant de 4 à 12 ans	180 € X		
<input type="checkbox"/> Enfant de 0 à 4 ans	Gratuit		
LOGEMENT EN GITE			
<input type="checkbox"/> Location simple	380 €		
<i>Possibilité de prendre les repas à la Maison familiale</i>			
<input type="checkbox"/> Pension complète adulte	125 € X		
<input type="checkbox"/> Pension complète enfant de 4 à 12 ans	100 € X		
Cotisation par famille et par an	8 € X		
Taxe de séjour/jour/pers + de 13 ans	0.25 € X	... X 7 jours	
Frais de dossier			5 €
PRIX TOTAL SEJOUR			
ACOMPTE DE 30 % du prix total (montant arrondi)			

Moyen de locomotion :

Voiture

Train + car :

Heure et jour d'arrivé :

.....

ATTENTION : veillez à prendre votre train en fonction des horaires de bus.

Transporteur : Armand tourisme : 04 75 30 15 78

Une facture récapitulative vous sera transmise à réception de cette fiche d'inscription dûment remplie et signée au verso et accompagnée du chèque d'acompte.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Conditions de Réservation

La réservation est prise en considération lorsqu'elle est accompagnée de l'acompte de 30 % du montant total du séjour et quand les informations requises sont complétées.

Conditions d'Annulation

En cas d'annulation tardive et non motivée, nous conserverons l'acompte. Si le Coteau Fleuri devait annuler un de ses séjours, le remboursement est, bien entendu, total.

Règlement de votre Séjour

Il est demandé 30 % de la somme totale du séjour à la réservation.

Le solde est réglé sur place :

- A l'arrivée pour l'ensemble des séjours.
- Les Activités du programme sont réglées le jour même de l'activité pour ceux qui y participent (sauf Séjour Jeunesse : Tout Compris)

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements suivant les modalités prédéfinies par le Coteau Fleuri.

Assurance

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile. Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur ou du prestataire suivant :



Cabinet Bourhis – 02 98 62 12 13

Adhésion

Pour profiter de nos séjours, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation. (8 € / famille)

Bons CAF et Chèque ANCV

Nos séjours sont ouverts aux chèques ANCV et aux Bons CAF (nous pouvons assumer la gestion de ceux-ci : le bon CAF est alors enregistré en tant que paiement).

Mineurs Accompagnés

Tous mineurs accompagnés (c'est à dire hors séjour jeunesse) est entièrement sous la responsabilité de ses parents. Mineur sous un encadrement autre que parental : La personne qui a la responsabilité du mineur sur le site doit se présenter avec une autorisation parentale.

Animaux :

Les animaux sont autorisés uniquement dans les gîtes.

ATTENTION leurs carnets de vaccination doit être à jour et présenté à l'accueil le jour de l'arrivée.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des conditions générales.

Date et signature :